

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

23 septembre 2025

Date d'Affichage

07 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Étaient absentes excusées et représentées : Mme Laëtitia DUBOSCQ qui donne pouvoir à M Serge ANFRAY, Mme Annick PLANTEGENEST qui donne pouvoir à Mme Pauline BOSCHER, Mme Anne-Marie RABEC qui donne pouvoir à Mme Maryline VAUTIER

Monsieur Benoît LAVARDE remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°09/13 : DÉNOMINATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS 'JEAN LETOURNEUR'

Madame le Maire rappelle la délibération 2025 - N°06/07 du 10 juin 2025 concernant la dénomination de la maison des associations 'Jean LETOURNEUR'

Un devis a été demandé pour la signalétique de cette dénomination.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le devis de la SARL ATELIER LESOUF de Saint-Lô pour un montant de 3 103.00 € HT soit 3 723.60 € TTC
- AUTORISE Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Benoît LAVARDE	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 